SARTHE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 30/09/2015

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin septembre 2015, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Sarthe s'établit à 10 100 (plus de 10 900 en incluant les catégories D et E), soit une augmentation de +1,7% par rapport au mois dernier (+170 par rapport à fin août 2015).

Les bénéficiaires du RSA représentent 20,0% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (69,3%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (36,8% contre 22,8%).

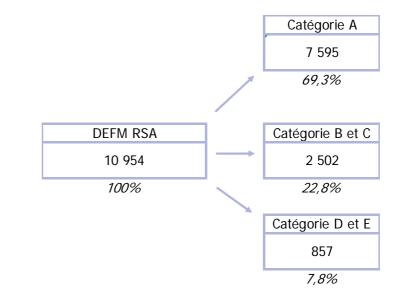
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE - SARTHE

En Pays de la Loire, à fin septembre 2015, on dénombrait plus de 57 500 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,1% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin septembre 2015, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de +9,6% sur un an en catégorie ABC alors que la hausse s'élève à +6,9% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.



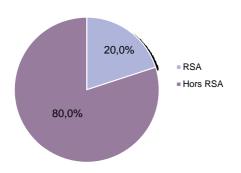


Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)



POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre plus de 10 900 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (69,3% sont en catégorie A, 22,8% en catégories B et C).

En septembre 2015, 10 100 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (20,0% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (83,9%). Parmi ces droits payables, 66,3% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

Sur les 12 derniers mois, l'évolution est à la hausse pour toutes les catégories. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie E (+22,3%).

TABLEAU
REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

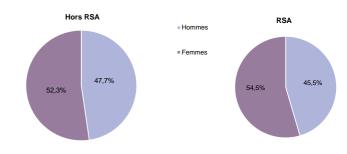
	RSA Non	RSA Payable			Total DEFM	
	Payable	Socie	Socle + Activité	Activité	RSA	Evolution annuelle
Catégorie A	1 051	5 175	594	775	7 595	+9,6%
Catégorie B Catégorie C	254	252	427	373	1 306	+5,3%
Catégorie C	320	194	142	540	1 196	+0,2%
TOTAL A,B,C	1 625	5 621	1 163	1 688	10 097	+7,8%
Catégorie D	72	78	26	51	227	+9,1%
Catégorie E	97	122	95	316	630	+22,3%
TOTAL	1 794	5 821	1 284	2 055	10 954	+8,6%

CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

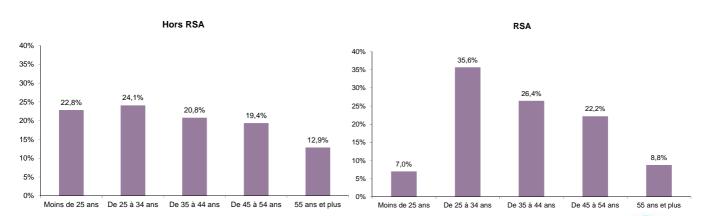
54,5% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 11,5 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 15,8 points et seulement 7,0% d'entre eux perçoivent le RSA.

GRAPHIQUE REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE





TABLEAUX POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION & QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA	
NIV I/II	8,3%	4,7%	
NIV III	10,3%	5,2%	
NIV IV	22,0%	15,1%	
NIV V	43,9%	47,2%	
NIV V bis	6,3%	9,8%	
NIV VI	9,3%	18,0%	

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	12,6%	18,9%
Ouvriers qualifiés	15,4%	12,8%
Employés non qualifiés	17,1%	27,2%
Employés qualifiés	43,5%	36,5%
Cadres techniciens, agents de maitrise	11,4%	4,6%

47,2% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs qui n'ont aucun diplôme (18,0%) et les titulaires d'un bac (15,1%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du

niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-6,9 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (18,0% contre 9,3%).

36,5% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (27,2%) et les ouvriers non qualifiés (18,9%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-6,8 points), les employés qualifiés (-7,0 points) et dans une moindre mesure les ouvriers qualifiés (-2,6 points). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 10,1 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 6,4 points entre les deux populations.

TABLEAU
LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

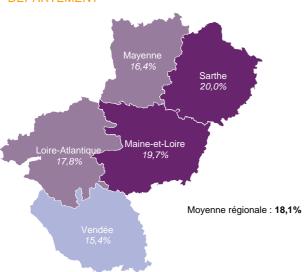
	Bénef RSA	Rang pop hors RSA
K1304 Services domestiques	829	2
K2204 Nettoyage de locaux	730	5
K1303 Assistance auprès d'enfants	397	1
K1302 Assistance auprès d'adultes	349	9
A1203 Entretien des espaces verts	319	12
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	299	3
N1103 Magasinage et préparation de commandes	292	4
D1507 Mise en rayon libre-service	282	11
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	275	6
G1603 Personnel polyvalent en restauration	220	27
N1105 Manutention manuelle de charges	214	15
D1505 Personnel de caisse	207	16
F1606 Peinture en bâtiment	183	23
F1704 Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	175	41
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	166	8

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, les services domestiques se positionnent en tête avec plus de 800 bénéficiaires, soit 8,2% de la population totale RSA. Viennent ensuite le nettoyage de locaux avec 730 demandeurs (7,2%) et l'assistance auprès d'enfants (3,9%) avec près de 400 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Les services domestiques, le nettoyage de locaux, l'assistance auprès d'adultes, l'entretien des espaces verts ou la mise en rayon libre-service semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. Plusieurs métiers font leur apparition dans les 15 métiers les plus recherchés pour la population RSA. C'est le cas du personnel de caisse (16ème Hors RSA), du personnel polyvalent en restauration (27ème hors RSA), de la préparation du gros œuvre et des travaux publics (41ème Hors RSA) ou la peinture en bâtiment (23ème hors RSA).



CARTE POIDS DES **BENEFICIAIRES RSA** PAR **DEPARTEMENT**

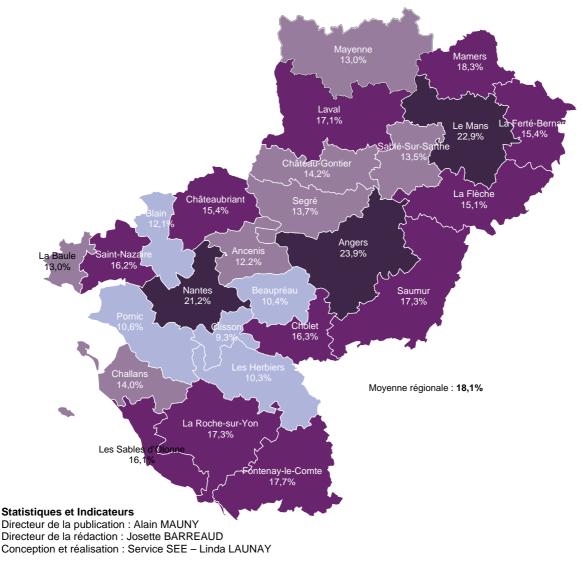


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 20,0% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (19,7%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (16,4%) et la Loire-Atlantique (17,8%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (15,4%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (24,6%), du Mans (23,7%) et de Nantes (22,0%).

Parmi les bassins ruraux, Mamers (18,9%), Saumur (18,0%) et Fontenay le Comte (18,6%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (9,9%) et de Beaupréau (10,4%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

CARTE POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN



Directeur de la rédaction : Josette BARREAUD

Conception et réalisation : Service SEE - Linda LAUNAY

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

